Georges Angst : Consul de Suisse : Président d'honneur de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de commerce suisse en France

Autor(en): **Bovet, Louis**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **24 (1944)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

GEORGES ANGST †

Consul de Suisse
Président d'Honneur de la Section de Marseille et du Sud-Est
de la Chambre de Commerce Suisse en France

Eloigné de ses occupations depuis plusieurs mois par une maladie inexorable, notre Consul, Georges Angst, s'est éteint dans la matinée du 10 mai, causant une vive douleur à ses proches, à ses amis, à ses compatriotes.

Figure marseillaise, Georges Angst l'était par ses attaches familiales, par le rayonnement de son activité commerciale et industrielle, par son affabilité, son grand cœur et la diversité des œuvres auxquelles il s'était dévoué.

Personnalité éminente de notre colonie où son nom évoquait une vénération respectueuse vieille de plusieurs générations, il trouva la consécration méritoire de sa carrière de citoyen helvétique en 1931, lorsqu'il fut appelé aux hautes fonctions de Consul Honoraire, accédant ainsi aux mêmes honneurs que son père le Consul Ferdinand-Emile Angst.

Né à Marseille en 1874, Georges Angst termina de brillantes études d'ingénieur des Arts et Manufactures et devint à son heure l'âme de la Maison de commerce qui porte son nom. Il contribua à la propagation en France et dans l'Empire français de l'exportation des produits de l'industrie métallurgique suisse, qui lui doivent une bonne part de leur renom et des positions acquises.

En 1921 fut décidée la création de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France. Georges Angst compta au nombre de ses plus ardents promoteurs, ayant à ses côtés M. Ferdinand Dobler et le Consul Paul Leuba. Pressentant le rôle que notre Compagnie serait appelée à jouer dans un centre de l'importance de Marseille, dans la région du Midi de la France et dans les colonies françaises, il accepta avec enthousiasme la première présidence du Comité de la Section. Il s'attacha de toute son âme à en former l'armature et l'esprit.

Consul de Suisse en même temps que Président d'Honneur de notre Section, il ne continua qu'avec plus d'ardeur à participer activement à nos travaux et à nous entourer de sa paternelle sollicitude. Sa culture étendue qui débordait le cadre de ses propres activités, conférait une précieuse valeur à ses conseils inspirés à la fois par son expérience des hommes et des choses.

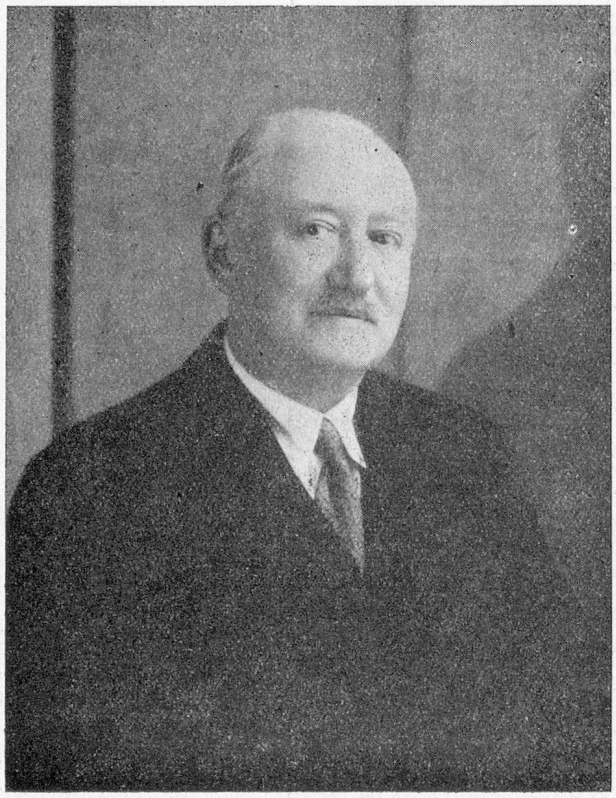

M. Georges ANGST
Consul de Suisse à Marseille

Tous ces éléments se confondaient avec son amour pour notre colonie suisse.

En l'époque bouleversée que nous vivons, l'absence de ce guide sûr et dévoué sera durement ressentie par ses amis, par ses compatriotes profondément éplorés dans leur sincère affection.

C'est plus qu'un ami que nous perdons, c'est un emblème dont l'exemple et le souvenir subsisteront à jamais dans le fond de nos cœurs.

La Chambre de Commerce Suisse en France et sa Section de Marseille et du Sud-Est en particulier, s'inclinent respectueusement devant la mémoire de celui qui restera le Consul, le Président d'Honneur, Georges Angst.

Que sa famille veuille bien trouver ici l'expression de nos condoléances émues.

Louis BOVET,
Président de la Section
de Marseille et du Sud-Est
de la Chambre de Commerce Suisse en France.